

# FSU84

Jun 2019, n° 108

Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion

**TRIMESTRIEL DE LA FSU VAUCLUSE**

116 rue Carreterie, 84000 Avignon

Tel. 04 90 82 15 50 – Fax. 04 90 85 36 36 – Mail : fsu84@fsu.fr

Site internet : fsu84.fsu.fr

AVIGNON CTC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

N° CPPAP: 0619 S 07929

N° ISSN: 1628-1071

Prix : 1,5 euro

Tirage : 1300 ex

Dir. de publication: S. Bartet

Rédacteur en chef: S. Bartet

**DEPOSE LE 28/06/19**

## Sommaire

Page 1 : L'édito

**Pages 2 à 4 : La Fonction publique,  
enjeu social, politique, idéologique**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 84.  
Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer  
les informations vous concernant en vous adressant à la FSU Vaucluse.

## L'édito : Où sont passées les idées « progressistes » ?

Le déroulement, en France, des dernières élections européennes, ne peut laisser indifférent le syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, dans lequel la FSU se reconnaît.

Le Président Macron et ses partisans ont encore voulu réduire le débat à une opposition entre les « progressistes », qu'ils se prétendent être, et les « nationalistes ». Le brouillage est double. D'une part, on peine à voir l'aspect progressiste de la régression sociale orchestrée par M. Macron, à laquelle s'ajoute une dérive autoritaire. D'autre part, l'extrême droite nationaliste n'est en rien une alternative.

Au contraire, le maintien de l'extrême droite à un niveau élevé (particulièrement dans le Vaucluse, avec plus de 32 % pour le RN), favorise objectivement les politiques antisociales et néolibérales. Quand elle est au pouvoir, l'extrême droite ou la droite extrême – pensons à l'Italie ou à la Hongrie – poursuit ou aggrave de telles politiques, tout en menaçant les libertés et les droits humains. Sinon, en détournant les colères vers des idées xénophobes, réactionnaires et identitaires, elle fait toujours le jeu des gouvernements néolibéraux.

Pour autant, les élections européennes ont aussi montré que des idées (vraiment) progressistes, incluant la transition écologique, n'étaient pas mortes, bien que divisées en de nombreuses chapelles, du point de vue des partis.

Mais ces idées ne relèvent pas que des partis politiques. Dans les derniers mois, elles se sont aussi exprimées en actes, à partir de revendications concrètes et de mobilisations sociales, articulant les échelles locale et nationale, y compris à l'appel d'organisations syndicales comme la FSU et ses syndicats, notamment au sein de l'Education et de la Fonction publique (voir les pages suivantes de ce bulletin)

L'enjeu reste donc incontournable pour le syndicalisme de lutte et de transformation : rassembler, au-delà des appartenances et des sympathies partisans, des forces sociales suffisantes pour réussir des mobilisations massives et faire reculer les politiques de dévastation à l'œuvre.

Sylvain Bartet, secrétaire départemental de la FSU

# La Fonction publique, enjeu social, politique et idéologique

## L'idéologie managériale contre l'esprit de service public

Les fonctionnaires ont été parmi les premières cibles de la politique antisociale et austéraitaire du gouvernement Macron, à travers des mesures immédiates contre l'emploi, les salaires et les conditions de travail : gel du point d'indice, journée de carence, suppressions de postes...

Malgré des formes multiples, diverses et répétées de contestations de sa politique anti-service public et anti-fonctionnaires, le gouvernement entend, dès 2020, remettre en cause la nature même de la Fonction publique, en s'attaquant aux principes mêmes de statut et de carrière.

### Des contestations tenaces

Contre la politique de l'Exécutif, les actions ont été nombreuses pour défendre et promouvoir la fonction publique et les services publics.

Ainsi, le 9 mai dernier, dans une rare unité, à la mesure des enjeux, toutes les fédérations syndicales de la Fonction publique appelaient à la grève, plus de 200.000 personnes défilant en France (près de 2.000 à Avignon) pour défendre l'emploi et les statuts, les missions, la revalorisation.

Dans l'Education Nationale, à l'initiative de la FSU et de ses syndicats notamment, contre le projet de loi « pour l'école de la confiance » et les réformes Blanquer, les formes de contestations se sont multipliées, mêlant actions nationales et locales, y compris à l'échelle du Vaucluse : participation massive des enseignants à la grève et aux manifestations interprofessionnelles du 19 mars, rassemblement académique à Aix-en-Provence le 20 mars, journée nationale de manifestations (à Marseille en PACA) le 30 mars, rassemblements et tractages dans plusieurs villes du département (Avignon, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Orange) à différentes dates (4, 25, 26 avril et 3 mai), manifestation nationale à Paris le 18 mai (rassemblant plus de 10.000 personnes), grève dans le 2nd degré le 17 puis le 27 juin (respectivement 1<sup>er</sup> jour des épreuves du Baccalauréat puis du Brevet)...

Ces mobilisations ont été de niveaux différents, mais leur réussite lors de plusieurs temps forts, leur variété et leur inscription dans la durée, leur capacité à alerter et à rendre plus visibles les enjeux de service public, les justifient. Les ministres et les responsables de la majorité parlementaire les méprisent et feignent de ne pas les voir, mais ne peuvent ignorer qu'une majorité des personnels ne veulent pas de leurs « réformes ».

Dans l'Education, face aux contestations, le ministre et les élus de LREM ont dû reculer, à l'issue des travaux du Parlement le 13 juin dernier (commission mixte paritaire de l'Assemblée nationale et du Sénat), sur des points importants du projet de loi pour « l'école de la confiance » : abandon des EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux, qui permettaient la fusion d'écoles et de collèges et institutionnalisait une école à plusieurs vitesses), suppression d'articles imposant une formation obligatoire sur le temps libre, transformant les directeurs d'écoles en supérieurs hiérarchiques...

Pour autant, l'Exécutif n'a pas abandonné ses objectifs de fond, notamment contre les services publics et les fonctionnaires.



**DITES NON À LA LOI  
DE TRANSFORMATION DESTRUCTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



## Statut et carrière dans le collimateur

La politique du gouvernement vise à affaiblir voire à détruire de fait le statut, en le contournant et en le rendant inopérant, avec le projet de loi de « transformation de la fonction publique », déjà votée en 1ère lecture à l'Assemblée nationale et censée s'appliquer dès 2020.

Pour garantir un haut niveau et une qualité de service public, le statut est un principe essentiel : en définissant clairement des droits, des protections mais aussi des obligations pour les agents, il est la meilleure garantie d'une fonction publique indépendante, intègre, consacrée à ses missions.

Ce qui passe aussi par la définition d'une fonction publique dite de carrière : l'agent bénéficie d'une progression, encadrée par un statut particulier, au sein d'un corps ou, dans la fonction publique territoriale, d'un cadre d'emploi. Des organismes consultatifs, les CAP (commissions administratives paritaires) notamment, dans lesquelles les personnels sont représentés par des délégations syndicales (déterminées en fonction des élections professionnelles), assurent un niveau élevé de transparence et de contrôle de l'Administration, en matière de carrières.

Or le projet de loi prévoit de supprimer le rôle des CAP pour les aspects les plus courants et les plus nombreux des carrières et des actes de gestion des agents, notamment les mutations et promotions. Les

CAP seraient consultées uniquement pour des situations très limitées : mesures disciplinaires, contestations d'évaluation, recours à la suite de refus de temps partiel, de congé de formation, de titularisation.

Les CAP marginalisées, c'est l'administration qui affecterait ou nommerait de manière unilatérale, en toute opacité, sans aucune vérification par des élus du personnel du respect des droits de chacun, sans possibilité pour les personnels de contester les décisions autrement que par un recours individuel puis devant les tribunaux administratifs.

Parallèlement, le projet de loi remet en cause les prérogatives et les moyens de fonctionner des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail), qui seraient fusionnés avec les CT (comités techniques, examinant la gestion générale des services et des moyens), pour former de vagues comités sociaux d'administration (CSA). Cela entraverait le contrôle, par les représentants des personnels, des obligations des employeurs publics et des chefs de service en matière de santé et sécurité au travail.

L'objectif est clair : le gouvernement entend soumettre les personnels au bon vouloir de l'autorité hiérarchique et les isoler face à elle.

La loi Fonction publique reposerait aussi sur un recours sans bornes au recrutement contractuel. Alors que la précarité est déjà bien trop répandue dans les services publics (environ un cinquième des agent-es ne sont pas titulaires), le projet prévoit un élargissement des dérogations au principe du recrutement d'un fonctionnaire sur un emploi permanent, la création d'un « contrat de projet » (contrat qui peut s'achever une fois que la mission est terminée), etc.

C'est laisser aux employeurs publics la « liberté » quasi totale de recourir à du personnel précaire, c'est faire du contrat et de la précarité la voie principale et bientôt quasi unique de recrutement. Des services publics et une fonction publique sans fonctionnaires en somme.



**DITES NON À LA LOI  
DE TRANSFORMATION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



## Autoritarisme et idéologie managériale

Arbitraire, favoritisme, abus de pouvoir... Les garde-fous face à de tels risques deviendraient bien faibles. Plus largement, le Président et son gouvernement rêvent d'une fonction publique servile, à la merci des hiérarchies, des managers, sommée de se soumettre à des objectifs de régression, de marchandisation ou de privatisation de services publics. Dans l'Education, l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi pour « l'école de la confiance », mentionnant l'« exemplarité » que devraient respecter les personnels, porte ouverte à tous les arbitraires d'interprétation, n'est que la déclinaison zélée, par le ministre J.M. Blanquer, de cette dérive autoritaire.

Alors que le statut général de 1983, poursuivant l'œuvre progressiste du premier statut général de 1946, est fondé sur la notion de fonctionnaire-citoyen et sur une conception ambitieuse du service public.

Les analyses d'Anicet Le Pors, ministre de la Fonction publique entre 1981 et 1984 et artisan du statut général de 1983, sont éclairantes. Dans une tribune parue le 21 février dernier (cf. [fsu.fr](http://fsu.fr)), il affirme : « Ce qui singularise la politique actuelle c'est une volonté de substituer l'idéologie managériale à l'esprit de service public et pour cela lever tous les obstacles à sa marchandisation. »

Cette volonté doit être replacée dans un contexte politique et historique plus large : « En France, les instruments de planification économique, d'aménagement du territoire, de rationalisation des choix budgétaires, de prévision et de stratégie ont cédé le pas aux dogmes de la concurrence, de réduction de la dépense publique, d'une mondialisation financière ne souffrant aucune contestation. Cette régression de la raison est particulièrement sensible dans le service public vecteur de l'intérêt général. La réforme de la fonction publique, dite aussi de l'État est le dernier avatar de cette contre-révolution. »

Anicet Le Pors conclut, à propos du Président Macron et au-delà, sur les intérêts de classe et l'idéologie qu'il représente : « Le projet d'Emmanuel Macron est contraire à la morale républicaine. Sans qu'il soit besoin de revenir sur les turpitudes de l'entourage qu'il s'est choisi et ses

observations méprisantes pour ceux que la réussite n'a pas gratifiés, il est le représentant d'une classe et d'une caste hautaine et dure aux plus faibles. La primauté de l'intérêt général, l'affirmation du principe d'égalité, l'éthique de la responsabilité sont des valeurs qu'il ne tient pas pour déterminantes. Ce comportement se retrouve dans le projet de réforme de la fonction publique : idéologie néolibérale au lieu de sens du service public et de l'État, autoritarisme hiérarchique plutôt que discussion et négociation, le manager à la place du citoyen. »



## Des leurreurs qui ne trompent personne

Le sort fait à la Fonction publique est bien un enjeu social, politique, idéologique essentiel. Pas étonnant que l'Exécutif continue donc son offensive.

Secoué par le mouvement des gilets jaunes, le Président Macron, lors de son allocution télévisée du 25 avril dernier, n'a en fait annoncé aucun changement dans ce domaine : peut-être serait-il « prêt à lever » l'objectif de suppression de 120.000 postes de fonctionnaires. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Il est sûr que ni lui, ni son gouvernement ne croient à celle-là, car tout est fait par ailleurs pour continuer de diminuer la dépense publique, ce qui implique forcément des suppressions d'emplois et un amoindrissement des services publics.

Le secrétaire d'Etat à l'action et aux comptes publics, O. Dussopt, a quant à lui, annoncé un rendez-vous salarial pour la Fonction publique le 2 juillet prochain, tout en fermant déjà de nombreuses portes (lors d'une réunion préparatoire le 18 juin, face aux organisations syndicales) ; le dégel de la valeur du point d'indice apparaissait écarté d'emblée. La FSU a dénoncé le maintien de l'austérité salariale et un « rendez-vous non salarial » (communiqué national du 19 juin).

Malgré sa rhétorique méprisante, ce gouvernement n'est pas hermétique au rapport de force. Faire monter la pression contre ses « réformes » reste incontournable. Les périodes de congés estivaux ne feront pas oublier les contestations et les revendications.